

SAINT-THURIEN, le

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de SAINT-THURIEN le

Vendredi 8 décembre 2023 à 18 h.30

Ordre du jour :

- 1°) Tarifs publics communaux 2024,
- 2°) Allocation de vétérance des anciens sapeurs-pompiers 2023,
- 3°) Autorisation au Maire pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement,
- 4°) Examen de demandes de subvention,
- 5°) Régime indemnitaire : modification,
- 6°) Cession de terrain Place du Centre,
- 7°) Assurance statutaire : adhésion au service du Centre de Gestion du Finistère,
- 8°) SIVOM de la Région de Scaër : convention de dissolution,
- 9°) Décision modificative,
- 10°) Quart d'heure de libre expression.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Christine KERDRAON.

Séance du 8 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le huit décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le trente novembre, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Christine KERDRAON, Maire.

Etaient présents : Bruno JAFFRE, Françoise GOLIES, Nicolas LE NAOUR, Fabienne LE GALL, Michel CHARPENTIER, Flore MEFORT, Stéphanie NOUAILLE-DEGORCE, Francine TAMIC, Stéphane POIRIER, Laurent MINTEC, Elodie PEINTUREAU et Guillaume LOUVET.

Absents excusés : Cédric JAULNEAU.

Secrétaire de séance : Guillaume LOUVET.

Secrétaire auxiliaire : Hélène THIEC.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 27 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

84

Délibération du Conseil Municipal**20230506*************Objet : Cession de terrain Place du Centre**

Le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'il a été destinataire d'une demande d'acquisition de terrain communal émanant de Madame Delphine LE HUEC et de Monsieur Yann BLANC-GONNET, domiciliés 4 Place du Centre à SAINT-THURIEN et concernant une partie du domaine communal d'environ 55 m² située devant leur habitation.

Elle indique que, compte-tenu de la proximité du bien concerné avec la Route Départementale n° 23 dans l'agglomération, le Conseil Départemental a été contacté et a émis un avis favorable à cette cession. D'autre part, la régie des eaux de Quimperlé Communauté a également été contactée et a émis un avis favorable en précisant que le branchement d'eau individuel devra être déplacé aux frais de l'intéressé.

Il propose au Conseil Municipal de fixer le prix de vente de ce terrain à 15 € le m², de décider que les frais d'actes (géomètre et notaire) sont à la charge des acquéreurs et de l'autoriser à lancer l'enquête publique préalable à l'aliénation de ce bien.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Emet un avis favorable à la cession d'environ 55 m² d'une partie du domaine communal situé Place du Centre à SAINT-THURIEN au profit de Madame Delphine LE HUEC et de Monsieur Yann BLANC-GONNET au prix de 15 € le m²,**
- **Dit que les frais d'actes (géomètre et notaire) seront à la charge des acquéreurs,**
- **Autorise le Maire à procéder à l'enquête publique préalable à cette cession,**
- **Compte-tenu du coût de l'enquête publique à la charge de la collectivité (frais de publication, indemnisation du commissaire-enquêteur...), précise que l'enquête publique sera lancée suite à l'examen d'une autre demande de cession,**
- **Autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.**

Fait à SAINT-THURIEN, le 12 décembre 2023

Le Maire,

Christine KERDRAON.

